



# RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des Examens  
& Concours  
Bureau de l'Enseignement Général  
DEC1  
n°095 - 2025/DEC1  
Affaire suivie par :  
Nathalia JEROME  
Cheffe du bureau de l'Enseignement Général  
Tél : 05 94 27 21 83  
Mél : [dec1@ac-guyane.fr](mailto:dec1@ac-guyane.fr)

Cépérou  
Place Leopold HEDER – BP 6011  
97306 Cayenne Cedex

Cayenne, le lundi 15 septembre 2025

Le recteur de région académique,  
Recteur de l'académie de Guyane,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale,  
Chancelier des universités,

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
adjoints,  
Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux  
formations professionnelles et technologiques

**Objet :** Avis d'ouverture du registre des inscriptions à l'examen du Certificat de Formation Général (CFG), session 2025 - 2026

**Références réglementaires:**

- Décret n°2015-1929 du 31-12-2015 – J. O du 3-1-2016 (Bulletin officiel n°3 du 21 janvier 2016) ;
- Arrêté du 19 juillet 2016 (JORF n°0179 du 3 août 2016 texte n°12) portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat de formation générale ;
- Code de l'éducation - Article 0332-23 à 0332-29 - Le certificat de formation générale

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### 1. Candidats scolaires :

Les candidats scolarisés (collège, lycée, etc.) sont inscrits directement par leur établissement.

### 2. Candidats individuels

Peuvent s'inscrire à titre individuel :

- ❖ Les candidats âgés de 16 ans ou plus au 24 janvier 2025, résidant en Guyane, non scolarisés et non-inscrits dans un organisme de formation (MLDS, CER, UAU, UHI).
- ❖ Les stagiaires de la formation professionnelle continue dans un établissement public (RSMA, GRETA, CFA, CFR, MFR...).
- ❖ Les adultes, salariés ou demandeurs d'emploi sans qualification, engagés ou non dans une action de formation

## MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le Portail Cyclades à l'adresse suivante :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr>

**Lire attentivement et en totalité les consignes de l'application avant de finaliser votre inscription**

La confirmation d'inscription doit impérativement être vérifiée, datée, signée, puis imprimée, et accompagnée de la photocopie intégrale d'une pièce d'identité (recto/verso).

Le dossier de l'épreuve orale, exigé uniquement pour les candidats individuels, doit être remis au jury le jour de

l'épreuve. **Si vous êtes mineur, nécessité de signature du représentant légal**

**Candidats en situation de handicap :**

**Formulaires à utiliser :** Téléchargeables sur le site de l'académie

<https://www.ac-guyane.fr/amenagements-d-epreuves-aux-examens-121588>

**Dépôt du dossier :**

À constituer dès l'inscription et à transmettre **au plus tard à 12h00 le dernier jour de la période d'inscription**, à l'adresse indiquée sur le site.

**Cas particulier – DNB et CFG :**

Si le candidat passe le DNB et le CFG, il doit fournir deux formulaires distincts, un pour chaque examen.

## MODALITES D'EVALUATION

**Pour tous les candidats, le total de points requis pour l'obtention du diplôme doit être au moins égal à 200.**

**Pour les candidats scolaires :**

**Évaluation en cours de formation :**

Basée sur les programmes et référentiels du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, attendus en fin de cycle 3, autour de cinq domaines :

1. Langages pour penser et communiquer
2. Méthodes et outils pour apprendre
3. Formation de la personne et du citoyen
4. Systèmes naturels et techniques
5. Représentations du monde et de l'activité humaine

**Attestation du niveau de maîtrise :**

Délivrée par l'établissement scolaire.

**Épreuve orale :**

Entretien de 20 minutes avec un jury, basé sur un dossier.

Le dossier doit être remis au chef d'établissement au plus tard aux dates fixées dans le calendrier prévisionnel

**Pour les candidats individuels :**

Le décompte des points provient des résultats obtenus à trois épreuves obligatoires :

- ✚ Une épreuve écrite de français, portant sur la maîtrise de la langue.  
Durée: 1h00 - notée sur 120 points,
- ✚ Une épreuve écrite de mathématiques, constituée d'exercices en rapport avec la vie pratique  
Durée : 1h00 — notée sur 120 points
- ✚ Une épreuve orale, commune a tous les candidats  
Durée : 20 mn - notée sur 160 points

L'épreuve prend appui sur un dossier élaboré par le candidat à partir de son expérience professionnelle, d'un parcours éducatif qu'il a suivi, d'un ou plusieurs stages de formation, de ses centres d'intérêt personnel. Il comporte entre 5 et 10 pages Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

**L'épreuve orale comptabilise un total de points compris entre 0 et 160.**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**L'organisation est précisée dans le calendrier prévisionnel établi à cet effet.**

**IMPORTANT : VOTRE INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'A RECEPTION DE DE VOTRE DOSSIER COMPLET A LA DATE INDIQUEE**

Pour le Recteur d'Académie et par délégation  
Le Chef de la Division des Examen et Concours

  
Denis CLAVEL



**SESSIONS CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRAL (CFG)**  
 Session 2025 - 2026

Sessions	Organisation		Public concerné	Remarques / Conditions
Session 1 Novembre 2025	Inscription du Lundi 29 septembre 2025 au Mercredi 29 octobre 2025 inclus		Candidats individuels	Voir conditions dans la circulaire officielle
	Date épreuve orale Mardi 18 novembre 2025 à 07h30 <b>Dossier à rendre au plus tard le 29 octobre 2025</b>	Date épreuve écrite Mercredi 19 novembre 2025 à 07h30		
Session 2 Février 2026	Inscription du Lundi 01 décembre 2025 au Mardi 06 janvier 2026 inclus		Candidats individuels	
	Date épreuve orale Mardi 03 février 2026 à 07h30 <b>Dossier à rendre au plus tard le 06 janvier 2026</b>	Date épreuve écrite Mercredi 04 février 2026 à 07h30		
Session 3 Juin 2026	Inscription du Lundi 08 décembre 2025 au Lundi 26 janvier 2026 inclus		Candidats individuels et scolaires	
	Date épreuve orale Mardi 02 juin 2026 à 07h30 <b>Dossier à rendre au plus tard le 26 janvier 2026</b>	Date épreuve écrite Mercredi 03 juin 2026 à 07h30		